

LEMANIQUES



Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

Poissons et pêche

Quel passé, quel présent, quel avenir?



Photo Olivier Goy

Avec les fonctions de réservoir pour la production d'eau potable et d'espace de loisirs, la pêche est l'une des trois vocations socio-économiques de nos lacs. Cette activité ancestrale fait l'objet d'une préoccupation de longue date de l'ASL. Plusieurs articles lui ont en effet été consacrés dans diverses revues publiées dès sa création en 1980, dont deux dans son trimestriel LEMANIQUES. Dans le numéro 40 (juin 2001, « Non, le Léman n'est pas trop propre »), Bernard Büttiker arrive à la conclusion que la protection des eaux ne doit pas viser seulement à préserver les intérêts de la pêche, mais qu'il s'agit aussi de favoriser la biodiversité du lac et d'améliorer les conditions de santé publique, notamment en préservant les eaux pour la baignade. L'EAWAG¹, quant à lui, s'oppose à toute forme de « gestion » des écosystèmes lacustres appliquée au nom d'intérêts particuliers: « ... de telles mesures reviendraient en effet à jouer à l'apprenti sorcier avec nos lacs dont les réactions ne sont pas forcément maîtrisables ». Dans le numéro 84 (juin 2012 « Les lacs

sont-ils devenus trop propres pour les poissons? », Rudolf Müller, en donnant un aperçu plus général de la situation de plusieurs lacs en Suisse (lacs de Walenstadt et de Brienz devenus ultraoligotrophes²) estime en effet que la pêche a encore de beaux jours devant elle dans le Léman. Dans ce numéro 92 de LEMANIQUES, Bernard Büttiker fait le point de la situation concernant la pêche des principales espèces de poissons dans le Léman et délivre un message plutôt positif quant à l'avenir de cette activité. L'interview d'André Gay, pêcheur professionnel et ancien vice-président vaudois de l'ASL, confirme le message positif délivré par les scientifiques concernant la productivité piscicole de ce lac, la plus importante en Suisse, mais pointe le doigt sur quelques problèmes rencontrés par les pêcheurs professionnels en regard de la pêche de loisir. Ajoutons que certaines espèces sensibles pourraient en outre souffrir de nouvelles menaces à l'avenir (micropolluants, changement climatique...).

Bernard Büttiker et Jean-Bernard Lachavanne

¹ Institut de recherche de l'Eau du Domaine des Ecoles Polytechniques fédérales. ² Très pauvres en nutriments (cf. encart page 3).



La Féra n'est plus vraiment la Féra

Il y a environ 1000 ans, le Léman comptait dix-sept espèces de poissons. Deux d'entre elles – la féra et la gravenche (des « corégones » de la famille des salmonidés, poissons dits « nobles ») – ont actuellement disparu. Ces deux espèces ont été remplacées par une très proche parente, la palée du lac de Neuchâtel. Dans le jargon des pêcheurs et des consommateurs, elle est toujours appelée « féra ». On ne peut d'ailleurs exclure qu'une petite population de féras et de gravenches ait survécu et se soit ensuite mélangée à la palée. Pour éviter toute confusion, l'espèce actuellement présente dans le Léman sera dénommée « le corégone ».

Avec le corégone, environ quinze espèces nouvelles sont apparues à un certain moment dans le lac, mais seules huit d'entre elles s'y sont durablement installées.

Les poissons – une ressource de valeur pour les humains

En 2012, la Haute-Savoie et les cantons de Genève, Vaud et du Valais délivrent 140 permis de pêche professionnelle. S'y ajoutent plus de 8000 permis de pêche de loisir.

Pour assurer la pérennité de la ressource piscicole, il est nécessaire de bien en gérer l'exploitation. Dès le Moyen Âge et jusqu'à la chute de l'Ancien Régime, le droit régalien de pêche appartenait aux Seigneurs ou aux villes. Ce droit a tout naturellement été transféré aux cantons riverains – Genève, Vaud et Valais – pour la Suisse et à l'Etat pour la France. Il est logique que la pêche lacustre soit gérée de manière commune par tous les Etats qui en détiennent le droit. C'est ainsi qu'une première convention internationale fut signée entre la Suisse et la France en 1880, mais elle fut dénoncée déjà en 1911 par la Suisse qui

Tableau 1. Production de la pêche dans différents lacs suisses

Corégone, perche, brochet, omble et truite	professionnel (kg/hectare)	professionnel et loisir (kg/hectare)
Léman 2011/12 (CH et F)	19,6	21,6 (1134,5 t)
Neuchâtel 2011/2012		13,9
Constance 2010 (CH)	14,5	
Moyenne des lacs suisses 2010	11,5	

accusait les pêcheurs français de ne pas en respecter les termes et de surpêcher les poissons du lac, notamment les corégones (la féra et la gravenche) devenant de plus en plus rares. Il est d'ailleurs probable que la disparition de ces poissons au début des années 1920 soit la conséquence de cette surpêche. Des repeuplements avec des alevins de corégones, pour l'essentiel des palées du lac de Neuchâtel, ont permis de reconstituer dès les années 1930 une population qui s'est par la suite bien implantée et développée dans le Léman.

Il a fallu attendre 1980 pour qu'un nouvel accord franco-suisse soit signé. Ce dernier, toujours en vigueur, fixe des règles générales de pêche dans le Léman, notamment concernant les mesures de protection des poissons. Cet accord vise à assurer la pérennité de leur exploitation et laisse aux Etats la prérogative de fixer les règles de détail. Mais la nécessité et la volonté d'harmoniser la gestion de la pêche sur tout le lac apparaît clairement, ce qui a été réalisé par étapes. Ce n'est qu'en 2001 qu'un règlement commun est enfin entré en vigueur.

Les principales espèces piscicoles pêchées sont le corégone, la perche, le brochet, l'omble chevalier et la truite lacustre, les deux premières représentant la grande majorité des prises des pêcheurs professionnels. Comparé à d'autres lacs suisses, le

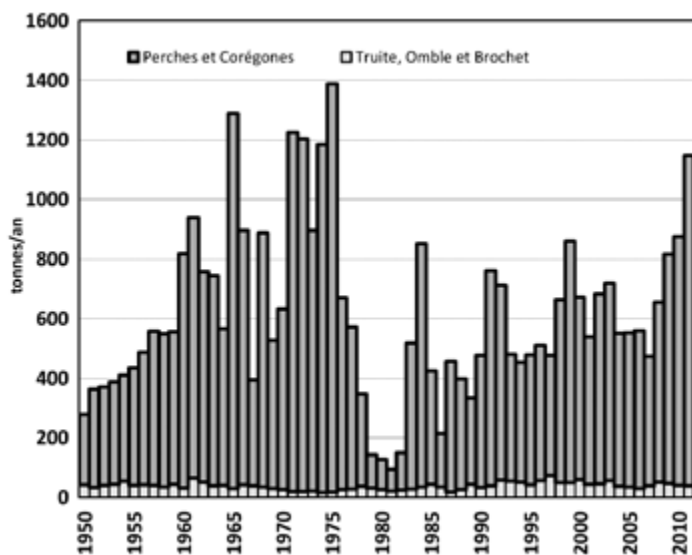


Figure 1. Evolution de la pêche des 5 espèces principales (perche, corégone, truite, omble chevalier et brochet) depuis 1950 en tonnes/an (établi à partir des statistiques de la Commission internationale de la pêche dans le Léman).



Bernard Büttiker réalise sa thèse de doctorat en biologie à l'Université de Berne en 1975 et est immédiatement engagé à l'Office fédéral de l'environnement à la division Ecologie et Pêche. Depuis 1981 et jusqu'à sa retraite en 2006, il est en charge de la gestion de la pêche et des repeuplements piscicoles du canton de Vaud au Centre de conservation de la faune.

Bernard Büttiker est resté très actif et réalise encore actuellement des travaux liés à son ancienne fonction d'inspecteur cantonal de la pêche.

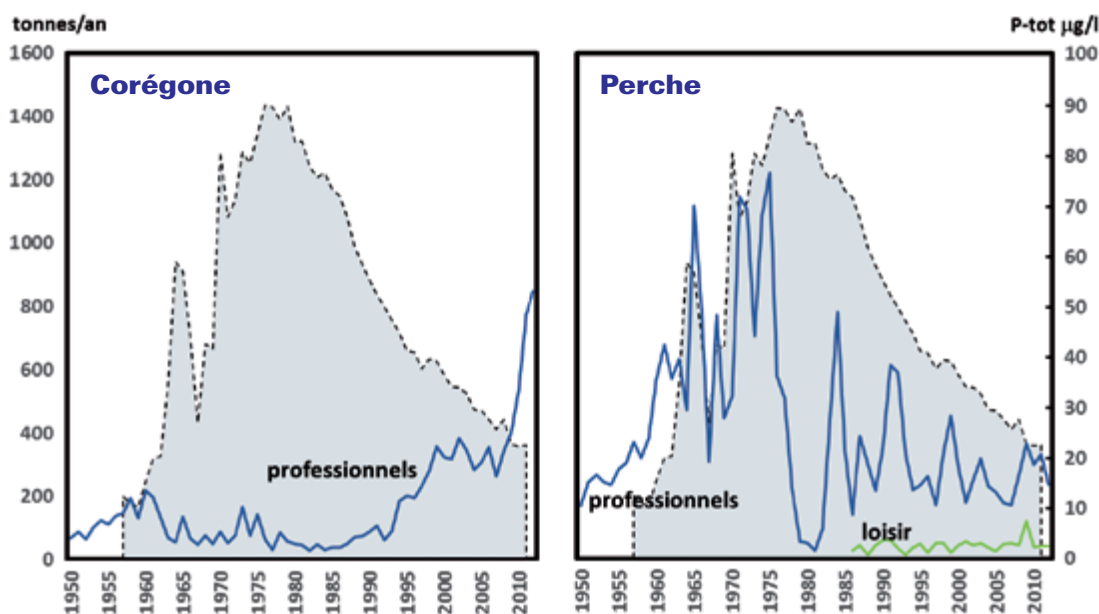


Figure 2. Evolution de la pêche du corégone et de la perche depuis 1950 (tonnes/an, échelle de gauche) et concentration en phosphore total dans l'eau du lac (aire grisé et ligne pointillée; échelle de droite P-tot mg/l). La pêche de loisirs du corégone est négligeable (établi à partir des statistiques de la Commission internationale de la pêche dans le Léman; phosphore: données CIPEL).

Oligotrophe, mésotrophe, eutrophe? Késaco?

Les sels de phosphore (phosphates, polyphosphates), substances essentielles en tant qu'engrais pour le développement des végétaux aquatiques, constituent le seul élément nutritif maîtrisable permettant de limiter la production du phytoplancton (algues de pleine eau). Ils ont été de tout temps contenus de manière naturelle dans les sols, d'où ils parvenaient en faible quantité dans les eaux de surface par dissolution. L'évolution démographique et les activités humaines modernes ont augmenté de manière importante l'apport de sels de phosphore dans les eaux, entraînant une production accrue de végétaux aquatiques (algues et plantes supérieures). Cette dernière engendre à son tour une augmentation de la production des organismes animaux qui s'en nourrissent, y compris des poissons qui se situent en fin de la « chaîne alimentaire ». Ce phénomène est connu sous le nom « d'eutrophisation », qui signifie en grec « nourrit bien ». Un lac riche en nourriture est dit « eutrophe » (plus de 35 µg de phosphore par litre), un lac pauvre en nourriture, « oligotrophe » (moins de 10 µg de phosphore par litre et le stade intermédiaire est appelé « mésotrophe ». Ainsi le Léman a-t-il connu une phase d'eutrophisation des années 1950 à la fin des années 1970. Cette tendance s'est inversée dès le début des années 1980 et se poursuit actuellement (« oligotrophisation » dans le jargon scientifique) grâce aux mesures d'épuration des eaux usées et aux mesures préventives telles que l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive et une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Léman est particulièrement productif, puisque le tonnage réalisé par la pêche professionnelle atteint presque le double de la moyenne des lacs suisses (données 2010, tableau 1).

L'évolution du rendement de la pêche professionnelle depuis 1950 (début des statistiques de pêche communes fiables) est illustrée par la figure 1. Le tonnage réalisé concerne pour l'essentiel la perche et le corégone. Le graphique montre aussi que toutes les espèces pêchées ont été soumises à des fluctuations importantes au cours du temps; on remarque notamment la chute de rendement entre 1976 et 1982. Que s'est-il passé? Essayons d'expliquer cette évolution à l'aide de la figure 2.

La perche et le corégone, champions halieutiques du Léman

Le rendement de pêche du corégone augmente d'année en année entre 1950 et 1960, alors encore en phase terminale de reconstituer une population viable. Suit alors une période de baisse de rendement, avec des fluctuations annuelles importantes, qui perdure jusqu'en 1985 environ. Il est vraisemblable que ce poisson souffre alors de l'eutrophisation du lac qui affecte essentiellement le succès de sa reproduction. Il ne parvient à se rétablir que depuis les années 1990, consécutivement à la diminution de la concentration en phosphore dans les milieux aquatiques suite notamment aux efforts d'assainissement et de protection des eaux (voir encart). Dès les années 2000, l'effort de pêche sur ce poisson a par ailleurs augmenté du fait que plusieurs pêcheurs professionnels suisses s'y intéressent au même titre que leurs collègues français, alors que, par le passé, leur effort se concentrait essentiellement sur la perche.



Photo Bernard Büttiker

Figure 3. Les corégones natifs ont pratiquement disparu du Léman dans les années 1920, remplacés par la palée du lac de Neuchâtel. Après avoir souffert de l'eutrophisation pendant les années 1980, la population de corégones se porte actuellement à merveille.

Le rendement de pêche de la perche, moins sensible à l'eutrophisation du lac, a fortement augmenté de 1950 à 1975. Ce poisson a en effet « profité » du surplus de nourriture que lui offraient les eaux chargées du lac, ce qui a engendré des rendements record de la pêche. Les raisons de la chute dramatique de rendement entre 1976 et 1981 ne sont peut-être pas toutes expliquées. Selon une étude réalisée en 1975, 90% de ces poissons étaient parasités, ce qui a pu engendrer une mortalité importante par la suite. Il est par ailleurs probable que les perches ont été surexploitées durant ces années avec des filets



Photo Bernard Büttiker

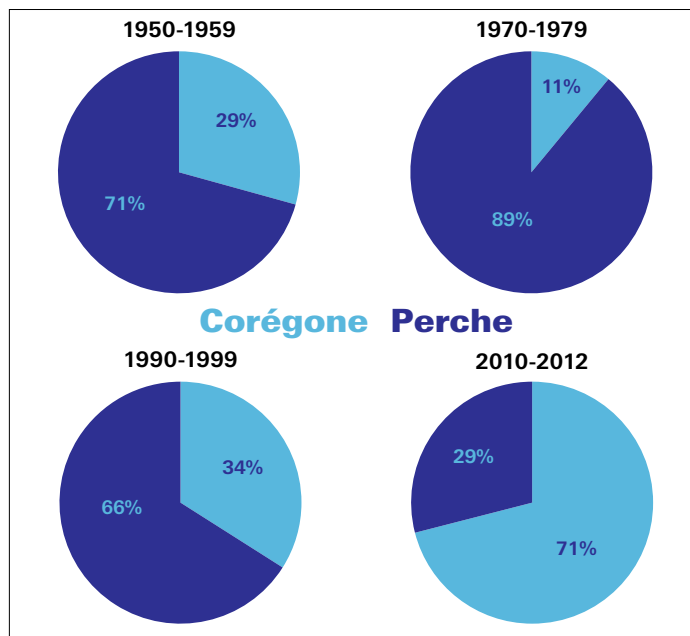


Figure 5. Pourcentage de perches et de corégones capturés par les pêcheurs professionnels du Léman pendant quatre périodes entre 1950 et 2012 (établi à partir des statistiques de la Commission internationale de la pêche dans le Léman).

dont la dimension des mailles n'était plus adaptée à leur croissance accrue à cause de l'abondance de nourriture, les poissons étant alors pêchés avant d'avoir pu se reproduire. Selon une étude franco-suisse portant sur la période 1984-2011 une population importante de perches apparaît à peu près tous les trois ans; elle donne naissance à un nombre très élevé d'œufs et permet un bon rendement de la pêche ces années-là.

La figure 5 indique le pourcentage de perches et de corégones capturés par rapport au total des deux espèces: de 1950 à 1959, la perche était largement dominante; de 1970 à 1979, cette dominance s'est encore accrue suite à l'eutrophisation et aux mauvaises conditions de vie pour le corégone; de 1990 à 1999, le Léman, en pleine phase de « réoligotrophisation » (appauvrissement en matières nutritives, en particulier du phosphore), offre de nouveau un habitat viable pour le corégone, ce qui se traduit par une augmentation des captures, qui atteignent déjà 1/3 du total de la perche et du corégone; de 2010 à 2012 finalement, les captures de corégones ont largement pris le dessus. La concentration en phosphore se situe vers 20 mg/l, correspondant à des conditions « mésotrophes » (eaux moyennement riches en substances nutritives).

Figure 4. Un nombre de perches important apparaît à peu près tous les trois ans. En automne 2013, les petites perches nées la même année étaient particulièrement abondantes.

Qu'en est-il du brochet, de l'omble chevalier et de la truite lacustre ?

Ces trois espèces, également recherchées par les pêcheurs et appréciées des consommateurs, sont naturellement moins abondantes que la perche et le corégone et leur rendement de pêche passe donc largement au second plan.

Le **brochet** qui se raréfiait de plus en plus dans les années 1970 à 1980, a pris un nouvel essor avec l'amélioration de la qualité des eaux du lac, au point d'avoir pu renoncer à tout repeuplement dès le milieu des années 1980.

La **truite lacustre** semble moins dépendante de la qualité des eaux du lac, puisqu'elle remonte dans les affluents pour se reproduire. L'espèce a fortement souffert de la construction des nombreux obstacles qui entravent ses migrations annuelles de reproduction (de mi-octobre à janvier). Il s'agit de barrages pour le prélèvement d'eau, pour la production d'énergie ou pour la stabilisation du lit des rivières. Actuellement, dans le cadre de vastes programmes de renaturation, ces obstacles sont soit rendus franchissables par la construction de rampes ou passes à poissons, soit supprimés. Dans son plan d'action 2011-2020, la CIPEL a estimé que le bassin versant du Léman compte un potentiel de 369 km de rivières favorables à la migration et à la reproduction de la truite, dont 219 km sont actuellement utilisables (59%). Il reste donc encore beaucoup à faire ! Si les mesures de protection des eaux ont permis d'améliorer les conditions écologiques dans la plupart des affluents du Léman, les nombreuses substances toxiques répandues dans l'environnement (« les micropolluants ») sous forme de pesticides, herbicides ou résidus de médicaments, constituent une nouvelle menace pour les

poissons qui y vivent ou qui s'y développent, telle la truite lacustre. Il en va de même de l'augmentation de la température de l'eau, due non seulement au réchauffement global de la planète, mais aussi à la disparition, le long des rivières, des cordons boisés sensés maintenir la fraîcheur de l'eau par l'ombre qu'ils fournissent. Un autre aspect important dont il faut tenir compte.

L'**omble chevalier** qui se reproduit dans quelques sites du lac caractérisés par la présence de gravier à une profondeur allant d'environ 30 m à quelque 80 m et une pente assez forte, est l'objet de préoccupations de la part des scientifiques et des gestionnaires. Une vaste campagne de marquage de jeunes ombles mis à l'eau a mené à la conclusion que, malgré la réoligotrophisation du lac, le renouvellement naturel de l'omble ne suffirait pas à maintenir une population exploitable sans repeuplement à partir d'ombles d'origine sauvage. L'augmentation lente de la température des eaux profondes du lac, suite au réchauffement global de notre planète, risque à moyen terme de compromettre la réussite de la reproduction naturelle de ce poisson. La température du lac à la profondeur des omblières atteint aujourd'hui 8 à 9°C en début de période de reproduction (octobre/novembre), alors que les embryons ont besoin d'une température de 5 à 7°C pour se développer normalement. L'eau ne se refroidit que plus tard dans la saison.

La pêche dans le Léman – quel avenir ?

En conclusion, le constat fait en 2001 que le lac n'était pas trop propre pour une production piscicole optimale s'est parfaitement vérifié (voir encadré) : malgré une diminution de la concentration en phosphore dissous d'environ 1/3 depuis lors, le produit de la pêche s'est nettement accru et il n'y a aucune raison de penser qu'il diminue avant que la concentration en phosphore n'atteigne environ 10 mg/l, ce qui ne devrait pas être le cas avant 15 ou 20 ans. Il est difficile de dire si cette concentration s'abaissera encore au-delà de cette limite car dans le bassin du Léman, fortement peuplé et dont l'agriculture est bien développée, les apports en sels nutritifs resteront toujours plus importants que dans le cas de lacs ultra-oligotrophes aux bassins versants peu exploités tels que ceux de Walenstadt ou de Brienz.

Parmi les véritables menaces qui risquent d'affecter à l'avenir certains poissons du Léman et de son bassin versant figurent les micropolluants – également problématiques pour la santé humaine – et le réchauffement climatique.

On risque donc de devoir faire encore des efforts importants pour éviter que de nouvelles substances dangereuses ne parviennent jusque dans les eaux. Pour contrer les effets du réchauffement climatique, les efforts de renaturation devront être poursuivis et même renforcés. Pour pouvoir relever ces défis de manière ciblée, il sera nécessaire de suivre l'évolution de la faune et de la flore du Léman et de ses affluents par des études scientifiques bien appropriées.

Bernard Büttiker



Photo Bernard Büttiker

Figure 6. Le brochet est un grand prédateur. Devenu rare au début des années 1980, sa population s'est aujourd'hui bien rétablie.

Pour en savoir plus

- Anneville, O., Beniston, M., Gallina, N., Gillet, C., Jacquet, S., Lazzarotto, J., Perroud, M. (2013) – «L’empreinte du changement climatique sur le Léman». *Archives des sciences* 66: 157-172.
- Büttiker, B. (2005) – «Evolution de la faune piscicole et astacicole, ainsi que de la pêche dans le Lac Léman». *Archives des Sciences* 58: 183-191.
- Dans le même volume de Archives des Sciences: articles sur la physico-chimie ainsi que sur l’omble chevalier du Léman.
- Gerdeaux, D. (2004) – «The recent restoration of the whitefish fisheries in Lake Geneva: the roles of stocking, reoligotrophication, and climate change». *Ann. Zool. Fennici* 41: 181-189.
- Gillet, C., Lang, C., Dubois, J. P. (2013) – «Fluctuations of perch populations in Lake Geneva from 1984 to 2011 estimated from the number and size of egg strands collected in two locations exposed to different fishing practices». *Fisheries Management and Ecology* 20: 484-493.
- Jacquet, S., Domaizon, I., Anneville, O. (2014) – «The need for ecological monitoring of freshwaters in a changing world: a case study of Lakes Annecy, Bourget, and Geneva». *Environ Monit Assess* 186: 3455-3476.
- Commission internationale de la pêche dans le Léman (2013) – *Gestion des Salmonidés dans le Léman. Corégone, omble, truite*. 20 pp. www.fischereiberatung.ch/news/Salmonide_Leman_2013.pdf
- www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Chasse-peche/Peche/Gestion-des-salmonides-dans-le-Leman-coregone-omble-et-truite.
- Plan d’action 2011-2020 en faveur du Léman, du Rhône et de leurs affluents – Tableau de Bord technique 2013. www.cipel.org/wp-content/uploads/2013/11/CIPEL_TB_2013_V.FINAL_LowQuality.pdf
- Autres publications de la CIPEL: www.cipel.org/documentation/publications-cipel/

Les jardiniers du lac

Interview de André Gay, pêcheur professionnel à Crans-sur-Céligny par Jean-Bernard Lachavanne

Question 1: Quelles ont été les conséquences sur la pêche professionnelle de l’amélioration de la qualité des eaux du lac, en particulier la diminution du phosphore?

Les conséquences sont très positives. On relève un net regain de poissons nobles dans nos filets. Le lac est redevenu un lac à feras comme avant la détérioration de la qualité des eaux intervenue à la fin des années 1950. Alors que l’on pêchait 260 tonnes de feras avant, on en pêche aujourd’hui 850 tonnes!

Cette évolution positive est également due au fait que les pêcheurs professionnels valorisent leurs produits depuis quelques années. J’ai moi-même, imitant ainsi une pratique développée par certains pêcheurs du lac de Neuchâtel, introduit sur le Léman le fumage des filets de feras sauvages dont le goût s’apparente à celui du saumon fumé. En famille, nous avons développé bien d’autres préparations, telle la terrine de féra fumée (absolument délicieuse, ndlr). Vu le succès rencontré, d’autres pêcheurs s’y sont mis et il existe maintenant plusieurs points de vente de ces produits «travaillés» autour du lac.

Question 2: La pêche de loisirs pose-t-elle des problèmes de concurrence à la pêche professionnelle?

Oui, certains pêcheurs pratiquant la pêche de loisirs posent des problèmes, en particulier en allant pêcher à proximité des filets, pensant qu’ils auront plus de chance de capturer des poissons, ce qui est ridicule puisque ceux-ci ne se concentrent



Les Gay, pêcheurs de père en fils

Photo Nathan Millier

NOUVELLES DE L'ASL

Le printemps nous offre de belles occasions de renouer avec la nature et le lac Léman. Avec ses eaux translucides dont la température avoisine les 16° à 17° selon les courants, il faut être bien entraîné pour s'y aventurer ces jours-ci. Patience, en attendant il est possible de s'éveiller à la nature autrement, par exemple en visitant l'une des expositions du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève ou de la Fondation Ripaille.

Découverte du Monde vivant du Léman pour les élèves de l'école des Buclines à Sciez (F)

Le 19 mai dernier, 100 élèves de 8 à 12 ans de l'école des Buclines à Sciez ont pu découvrir le Monde vivant du Léman à travers un parcours pédagogique abordant de façon ludique des notions fondamentales sur l'écosystème lacustre, sa faune et sa flore, le bassin versant, la chaîne alimentaire, les usages de l'eau et enfin les menaces qui pèsent sur la santé du lac tels que les risques de pollution, notamment par les micropolluants.



Photo: Lucas Haldimann

évidemment pas près des filets. Non seulement cette pratique est interdite, mais elle peut avoir des conséquences néfastes en blessant les pêcheurs professionnels lorsqu'ils décrochent les poissons des filets.

Autre problème: certains pêcheurs vendent, ce qui est aussi interdit, leurs prises dans les commerces (restaurants) à des prix cassés, faisant ainsi une concurrence déloyale aux pêcheurs professionnels. Ce comportement ne concerne heureusement « que » 5% des pêcheurs de loisirs mais il est en augmentation.

Question 3: La CIPEL souhaite abaisser encore davantage la quantité de phosphore dans le lac et passer de 20 µg/l à 10-15. Pensez-vous que ce nouvel objectif est compatible avec le maintien d'une productivité piscicole du lac suffisante pour le maintien de la pêche professionnelle ?

Je ne suis pas un scientifique et il m'est difficile de prendre position. On ne sait pas bien ce qui peut arriver. Actuellement, la pêche professionnelle vit une période faste. Comment la situation va-t-elle évoluer? Je n'en sais rien. Comme « praticien » du lac, j'observe cependant une forte diminution du plancton à certains moments de l'année dont se nourrissent les jeunes poissons et en particulier les féras. On peut se demander si une diminution de la quantité de phosphore, qui aura comme conséquence de diminuer la quantité de plancton, n'aura pas d'impacts défavorables sur la production piscicole du lac.



Photo: ASL

Quelques places disponibles pour le camp résidentiel

« Le Léman, un labo vivant »

- Une aventure scientifique et ludique
- Du 26 juillet au 1^{er} août à Versoix
- Pour des jeunes de 11 à 14 ans
- Vous en saurez plus sur www.asleman.org
- **Inscriptions:**
Service des loisirs éducatifs 022 546 21 50

Les Dimanches du lac: inscrivez-vous vite, il reste encore quelques places!

Une vingtaine de jeunes se sont initiés à la voile lors du 1^{er} Dimanche du lac organisé par l'ASL ce mois de juin à la Société Nautique de Genève. Un moment convivial qui allie activité sportive et animation pédagogique sur le lac.

Les prochains Dimanches du lac:

- **Baptême de plongée et observation sous-lacustre**
Dimanche 6 Juillet 2014 à Genève-Plage
- **Initiation au sauvetage sur le lac**
Dimanche 13 Juillet 2014 à Genève
- **Initiation au stand-up paddle**
Dimanche 20 Juillet à Lutry et 31 août 2014 à Rolle
- **Initiation à la pêche sur le lac**
Dimanche 17 août 2014 à Genève
- **Initiation au canoë kayak**
Dimanche 21 Septembre 2014, lieu à confirmer

Inscriptions aux Dimanches du lac

- Les activités ont lieu de 9h à 12h ou de 14h à 17h.
- Activité pédagogique gratuite; prix pour l'activité sportive CHF 25.- (avec goûter).
10% de rabais pour les membres de l'ASL
- Lors des activités sur le lac, les participants sont obligatoirement munis de gilets de sauvetage mis à disposition.
- Inscriptions:
 - sur notre site internet www.asleman.org
 - par mail asl@asleman.org
 - par téléphone au +41 22 736 86 20

Expositions à ne pas manquer

«Passion du Léman»

La Fondation Ripaille présente une nouvelle exposition «Passion du Léman» qui célèbre la beauté de la nature et des paysages lémaniques. De Diday à Baudin, cette exposition propose la plus belle collection de tableaux du Léman de 1850 à 1950. Nombre d'entre eux sont présentés pour la première fois au grand public et sont issus d'une collection privée appartenant à un passionné du lac, de yachting et de beauté. «Passion du Léman» met l'accent sur des aspects romantiques du Léman avec des paysages sereins ou au contraire avec des scènes de tempête. L'exposition rassemble 53 tableaux présentés dans trois salles selon trois «ambiances».

- A découvrir du **13 avril au 10 novembre 2014**, tous les jours de 11h à 17h (10h à 18h en juillet et en août).
- **Tarifs avec l'accès au château de Ripaille**
Adultes 9€ / Tarif Réduit 6€ / Enfants 4,50€ / Forfait famille 23€
- **Tarif Spécial Musée du Chablais + Château de Ripaille**
1 entrée plein tarif sur l'un des deux sites donne droit à 1 entrée à tarif réduit sur le second.

Exposition «Oiseaux»

Jusqu'au 21 septembre 2014, le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève présente une exposition inédite sur quatre étages, conçue et réalisée à l'occasion du centenaire de la société Nos Oiseaux. Du rêve d'Icare au vol de l'albatros, l'exposition offre un menu à déguster sans préjugés...



Offre aux membres de l'ASL et à leur famille

Visite guidée de la superbe exposition «Oiseaux» le **jeudi 18 septembre**. Rendez-vous dans le hall d'entrée du Muséum. Départ à 18h30. Durée: environ 1 heure. La visite sera conduite par M. Laurent Vallotton, co-commissaire de l'exposition.

Inscription préalable d'ici au 5 septembre auprès de l'ASL 022 736 86 20 ou asl@asleman.org. Places limitées.

Pour en savoir plus:

http://www.ville-ge.ch/mhng/expo_oiseaux.php